



Remplacements non assurés, AESH manquants, fermeture de classes : le Ministre doit ouvrir l'enveloppe fermée !

Préparons un rassemblement devant le ministère de l'Éducation nationale : la rentrée 2026 ne peut se faire dans de telles conditions !

Dans de nombreuses écoles du département, **faute de remplaçants, des élèves sont privés d'enseignement pendant plusieurs semaines, voire plusieurs mois**, et les conditions de travail sont totalement dégradées pour les enseignant.e.s. Comme seule réponse la DSDEN, contrainte par le plafond d'emploi du Ministère, organise les chaises musicales en retirant un remplaçant d'une école pour le mettre dans une autre. Cette situation est inacceptable !

Ces non-remplacements qui se multiplient viennent s'ajouter aux conditions déjà inacceptables de scolarisation faites aux élèves en situation de handicap, dont les notifications, qu'elles soient d'orientation ou d'accompagnement, ne sont pas satisfaites ! **Comme nous l'avons massivement exprimé le 15 janvier par la grève ce sont 3000 AESH qui manquent pour notre département !** Là encore les besoins se heurtent au plafond d'emploi fixé par le Ministère. C'est aussi inacceptable !

A l'issue de la première phase des opérations de carte scolaire, 156 fermetures de classes ont été actées par la Direction académique du Val-de-Marne. **Ces 156 fermetures de classes découlent directement du budget Lecornu de 2026 qui supprime 3256 postes dans l'Éducation nationale** alors que la baisse démographique devrait être utilisée pour réduire le nombre d'élèves par classe, parmi les plus élevés de l'Union européenne. Ce budget, c'est 41 suppressions de postes pour notre département, auxquels s'ajoutent 27 postes d'enseignement retirés des écoles pour la mise en œuvre des Pôles d'Appui à la Scolarité (PAS) à la rentrée.

De nombreuses écoles n'ont pas obtenu satisfaction sur leurs revendications d'annulation de fermeture ou d'ouverture de classe/groupe, ou encore de prise en compte des difficultés sociales de leur école. **Il est à craindre, par ailleurs, qu'une nouvelle salve de fermetures et de refus d'ouvertures se prépare pour le CSA de juin puisque dans le cadre de l'enveloppe fermée toute ouverture dans une école devra être compensée par une nouvelle fermeture dans une autre.**

Dans un vœu adopté à l'unanimité (lire au verso), lors du CDEN du 10 avril, **nos organisations syndicales, avec les associations de parents ainsi que les élus ont mis en garde le Ministre « contre toute tentative de faire effectuer les ajustements à venir de la carte scolaire dans le premier comme dans le second degré, dans le cadre de l'enveloppe fermée actuelle. »**

Pour nos organisations syndicales, il est hors de question d'attendre les ajustements du mois de juin, hors de question que la situation insupportable de nos écoles perdure !

Les organisations syndicales du Val-de-Marne SNUDI-FO, FSU-SNUipp, SE-UNSA, CGT Educ'Action, SUD Education appellent ensemble tous les collègues à se réunir dans les écoles et établissements pour établir leurs revendications et besoins, à alerter les parents d'élèves : **la rentrée 2026 ne peut se préparer et s'effectuer dans de telles conditions !**

L'enveloppe fermée doit être ouverte, les plafonds d'emplois opposés aux besoins de remplacement et de recrutement d'AESH doivent être levés. Dès maintenant et après l'audience obtenue lors de la grève du 15 janvier dernier, **demandons à être de nouveau reçus au ministère pour exposer nos revendications !**

**Préparons de nouveau un grand rassemblement à Paris
avec les associations de parents d'élèves devant le ministère !**

Nos organisations syndicales, en concertation avec les associations de parents d'élèves, se réuniront dès la rentrée des congés de printemps pour fixer la date de ce rassemblement.

Créteil le 17 avril 2026



Vœu présenté par les 4 organisations syndicales siégeant au CDEN du Val-de-Marne

Le CDEN du Val-de-Marne, réuni le 10 avril 2026 estime

- Impossible que la situation désastreuse du remplacement perde une journée de plus dans les écoles et établissements du second degré,
- Impossible que les 156 fermetures de classes découlant des suppressions de postes soient maintenues ;
- Impossible que les demandes légitimes d'ouvertures de classes des écoles ne soient pas satisfaites ;
- Impossible que les normes de l'Education prioritaire (seuils, classes dédoublées, décharges) ne soient pas mises en œuvre dans toutes les écoles situées dans des quartiers difficiles ou confrontées à des problématiques importantes, qui le revendiquent ;
- Impossible que les 3000 AESH qui font cruellement défaut aux élèves en situation de handicap des écoles collèges, lycées, lycées professionnels du département ne soient pas recrutés ;
- Impossible que les notifications de la MDPH d'accompagnement comme d'orientation, ne soient pas mises en œuvre, faute de moyens.

Le CDEN s'adresse à monsieur le ministre de l'Education Nationale pour le mettre en garde contre toute tentative de faire effectuer les ajustements à venir de la carte scolaire dans le premier comme dans le second degré, dans le cadre de l'enveloppe fermée actuelle.

Aussi le CDEN demande

- l'annulation des suppressions de postes programmées pour la rentrée prochaine,
- l'ouverture de l'enveloppe fermée afin que, sans opposer les établissements les uns aux autres, toutes les demandes légitimes des écoles, collèges, lycées et lycées professionnels soient satisfaites,
- L'abandon des PAS et l'utilisation des 27 postes qui leur sont réservés pour répondre immédiatement aux demandes d'annulation de fermetures et d'ouvertures de classes
- Le recrutement en masse d'enseignants, d'AESH, de personnels administratifs et médico-sociaux pour pourvoir tous les postes, assurer tous les remplacements dès le 1er jour d'absence, mettre en œuvre toutes les notifications de la MDPH.

Vœu adopté à l'unanimité des votants
(représentants des personnels, des parents -FCPE et PEEP- et représentants des élus)
lors du CDEN du 10 avril 2026